



MARCHE N°AG-2022-02 REGLEMENT DE CONSULTATION (RC)

I. Marché

Identification de la collectivité

Syndicat Mixte d'Aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon
Maison de l'Ognon
8 Rue Fred Lipmann,
70190 Boulot
Mail : accueil.smambvo@riviereognon.fr

Objet du marché

Contrat de rivière Ognon – Programme d'éducation à l'environnement et au développement durable (PEEDD) de la vallée de l'Ognon

Lieu d'exécution

Les animations sont à réaliser dans les écoles maternelles, primaires, collèges, et lycées (privés et publics) et les centres de loisirs des collectivités concernées par le contrat de rivière (Cf. carte du territoire du contrat page 27)

Type de marché

Marché public de services

Mode de passation

Marché à procédure adaptée (MAPA) selon les articles L 2123-1 et R 2123- 1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

Décomposition en 2 lots sur critères géographiques.

Le marché à procédure adaptée se traduira par l'émission de bons de commande notifiés au prestataire en fonction des décisions des élus et de l'attribution de subvention. Chaque bon de commande dépendra du nombre et du niveau des classes/groupes engagés dans les projets.

Modalités de financement et paiement

Financement sur le budget fonctionnement du Syndicat dans le cadre du contrat de rivière.
Paiement dans le délai légal de 30 jours.

II. Condition d'envoi et de jugement des offres

Critères d'attribution

- **Capacités du candidat 50%**

Estimée sur 50 pts sur la base du mémoire technique et prenant en compte : compétences pédagogiques, originalité du mémoire et des prestations, connaissance du territoire, capacité à mobiliser des acteurs locaux, être capable de proposer différentes approches pédagogiques, connaissance du fonctionnement des écosystèmes aquatiques, expérience de projet(s) similaire(s), organisation et contenu du projet.

- **Prix 50% :**

Estimée sur 50 pts selon la formule :

$$50 \times \text{prix min/prix}$$

Si besoin, l'acheteur pourra engager des négociations avec les candidats ayant présenté une offre conforme.

Contenu du dossier remis aux candidats

- ✓ Acte d'Engagement (AE).
- ✓ Règlement de consultation (RC).
- ✓ Le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).
- ✓ Le Cahier des Clauses Techniques Particulière (CCTP).
- ✓ Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

Retrait du dossier

Cette procédure permet aux candidats qui le souhaitent de télécharger les documents du dossier de consultation sur un réseau électronique et de déposer une offre par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics de la région Bourgogne Franche-Comté à l'adresse suivante www.ternum-bfc.fr.

Contenu des offres remises par les candidats

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes et dûment complétées et signées par eux :

- ✓ **Acte d'engagement.** En cas de groupement (conjoint ou solidaire, à préciser), un acte d'engagement unique sera souscrit par les prestataires. L'un d'entre eux désigné comme mandataire, représente l'ensemble des prestataires vis-à-vis du maître d'ouvrage, pour l'exécution du marché.
- ✓ **CCAP.**
- ✓ **CCTP.** Le prestataire pourra cependant présenter dans son offre des ajustements au cahier des charges, il fournira alors les arguments de compréhension nécessaires.
- ✓ **Mémoire explicatif.**
 - Il présentera le programme d'animation proposé par le prestataire selon les éléments demandés dans le CCTP. Il développera en particulier, par demi-journée, le programme pédagogique qu'il propose de mettre en place pour atteindre les objectifs définis par le maître d'ouvrage, ainsi que les supports pédagogiques qui seront utilisés : expérience scientifiques, sorties sur le terrain, jeux éducatifs, mallettes pédagogiques, maquettes et autres propositions ... L'originalité et l'innovation dans la manière d'aborder les thèmes, et dans le matériel pédagogique employé seront prises en compte dans le choix du prestataire de même que son adaptation aux problématiques du Contrat de rivière et au bassin versant. Il devra décliner des expériences similaires effectuées auparavant par la structure. Le mémoire devra de plus estimer le nombre de classes prises en compte (15 à 20 classes souhaitées avec 3 à 5 animations par année) ainsi que le nombre d'intervenants sur le projet.
 - **Présentation de l'équipe d'animateurs**, leurs qualifications et l'interlocuteur.
 - Identification claire de la **personne référente**, interlocuteur unique du maître d'ouvrage.

- Eléments permettant de **garantir la compétence du prestataire** à assurer la mission et notamment la qualification, la formation (y compris AFPS si besoin), l'expérience et le statut du (ou des) animateurs(s) qui sera (seront) chargé(s) d'animer les actions.

✓ **Bordereau des prix unitaires.**

Les pièces de l'offre devront être rendues en format numérique sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics de la région Bourgogne-Franche-Comté.

L'acheteur pourra éliminer toutes les offres incomplètes, inappropriées ou inacceptables.

Présentation et contenu des prix

Les prix unitaires, fermes et définitifs.

Le prestataire détaillera ce coût unitaire en indiquant à minima :

- ✓ Le coût d'élaboration du programme
- ✓ Le coût de la coordination du programme
- ✓ Le coût de la demi-journée d'intervention du prestataire.
- ✓ Le coût de la demi-journée des prestataires externes.
- ✓ Le coût de la demi-journée de coordination / participation aux réunions.
- ✓ Le coût de l'organisation et la mise en œuvre de la journée de restitution.

Date limite de remise des offres

La date limite de remise des offres est le **01/06/2022 à 11h00**

Délai de validité des offres

120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Renseignement

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser au coordinateur du contrat de rivière Ognon, GESELL Aurélien.

Syndicat Mixte d'Aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon
Maison de l'Ognon
8 Rue Fred Lipmann,
70190 Boulot
Std : 03.81.55.02.18.
LD : 03.81.55.41.55.